

Pour diffusion immédiate
Le 3 octobre 2014

Les ministres des Transports canadiens approuvent les modifications à la réglementation sur le transport routier et au Code national de sécurité

WHITEHORSE – La ministre des Transports du Canada ainsi que les ministres provinciaux et territoriaux responsables des transports et de la sécurité routière ont adopté des modifications à la réglementation sur le transport routier commercial, ainsi que des mises à jour au *Code national de sécurité* (CNS), lors du Congrès annuel de l'Association des transports du Canada, qui avait lieu le 1^{er} octobre dernier à Montréal, au Québec.

« La normalisation de la réglementation et l'harmonisation avec le reste du Canada rendront plus efficace le transport au Yukon », a affirmé le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Wade Istchenko. « Les modifications apportées au *Code national de sécurité* permettront d'améliorer la sécurité des chauffeurs; elles témoignent de notre engagement de nous assurer que les routes du Canada et du Yukon sont parmi les plus sécuritaires au monde. »

Les ministres ont appliqué trois recommandations proposées par le Groupe de travail sur la politique des poids et dimensions des véhicules. Ces modifications s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de l'Accord sur le commerce intérieur, que les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont adopté le 29 août dernier, et contribueront à faciliter le commerce interprovincial.

Ces mesures viendront renforcer la sécurité et l'efficacité du transport de marchandises en augmentant le rendement du carburant, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en rendant plus flexible le transport entre les provinces et territoires.

Les ministres ont également mis à jour le CNS en établissant des critères d'inspection des camions, des remorques et des autobus, qui seront mis en œuvre par les divers gouvernements.

La collaboration reste néanmoins cruciale afin de bâtir des réseaux de transport sécuritaires et efficaces, dont les collectivités, de même que l'économie locale, régionale et nationale, pourront bénéficier.

– 30 –

Document d'information – Code national de sécurité

Document d'information – Groupe de travail sur la politique des poids et dimensions des véhicules

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Alicia Debrececi
Communications
Voirie et Travaux publics
867-667-3146
alicia.debrececi@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-221

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.